

F.N.E.VAUCLUSE

France Nature Environnement 84



Monsieur Jean-Louis ROUSSEL
Directeur Des Territoires
Président de la CDCEA de Vaucluse
28, boulevard Limbert
84905 Avignon

Carpentras, le 27 février 2014

Objet : demande d'autosaisine de la CDCEA de Vaucluse : consommation de terres agricoles liée à un projet de modification du PLU de Vedène

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-dessous quelques-uns des arguments qui conduisent France Nature Environnement Vaucluse à demander que la CDCEA se saisisse d'une modification de PLU, envisagée par la commune de Vedène.

1) Remarques générales

Cette modification entraînerait le déclassement de 8,6 ha de zone agricole (A), en zone dédiée aux activités économiques (UE).

La commune de Vedène fait partie du bassin de vie d'Avignon. Ce territoire dispose d'un schéma de cohérence territoriale arrêté. Le nouveau projet de la ville empiète sur un espace clairement réservé aux activités agricoles.

Cet espace constitue un « corridor de biodiversité ». Ceux-ci sont suffisamment rares autour d'Avignon pour que leur suppression ne soit envisagée qu'en cas d'intérêt public majeur, et qu'après réflexion approfondie.

Lors de nos participations aux ateliers du SCoT, il a été répété avec insistance que des espaces devaient être ménagés et préservés entre les zones urbanisées. Nous sommes précisément dans

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vacluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° siret : 38871892600024-APE : 913 E

ce contexte, et lorsque nous nous sommes rendus sur place, nous avons pu constater combien les habitants s'appropriaient ce territoire vert pour en faire un lieu de promenade. Faciliter les circulations douces des humains, favorise aussi les circulations de la faune et de la flore.

2) Quelques points de détail

Pour minimiser l'impact sur les terres agricoles, beaucoup de parcelles sont rebaptisées « terrains vagues ». Nous avons pu constater sur place qu'il s'agissait de zone humide, prairies entretenues ...à l'exception notable d'un terrain appartenant jusqu'à il y a peu à la municipalité de Vedène !

Dans un courriel du 26 janvier 2014, Monsieur Jorge HERNANDEZ, directeur général de l'APRC, écrit : « *Les parcelles 54 et 241 sont partiellement polluées par du plomb et à moindre degré par du mercure (...) Par conséquent le 25.01.2014, pour compenser les m² de foncier que les zones polluées risquent de nous faire perdre, nous avons décidé d'analyser une éventuelle acquisition dans leur intégralité et/ou partiellement après bornage des parcelles 121, 117, 113,27, 28, 29, 30, 31 et 32. Bien évidemment cette alternative d'éventuelle acquisition générera un « recalage » complet de notre projet.* »

France Nature Environnement Vaucluse souhaite que la commission se prononce sur la question suivante : la « découverte » par un repreneur que le site industriel acquis est pollué, justifie-t-elle qu'il s'installe à côté, sur des terres fertiles et cultivées ?

Le même repreneur envisage dans le même temps et sur le même territoire, la création d'un entrepôt de 4500 m², plus les parkings poids lourds qui vont avec (site Continental Nutrition et terrains agricoles), et la mise en valeur des bâtiments historiques de la papeterie Gromelle par leur transformation en hôtel de luxe.

Pour toutes ces raisons, nous vous prions, Monsieur le président, d'autoriser la CDCEA à discuter de la cohérence et de l'intérêt public, du projet soutenu par la commune de Vedène, afin de formuler un avis sur la nécessité du déclassement de foncier agricole qu'il requiert.

Veillez agréer, Monsieur le président, nos respectueuses salutations.


FNE Vaucluse
Nicole Bernard
Présidente de FNE Vaucluse
10 bld du Nord
84200 CARPENTRAS

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vacluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° siret : 38871892600024-APE : 913 E